

Waremmes, le 30 août 2024

## ODR DE DONCEEL – CLDR PARTENAIRES MERCREDI 28 AOÛT 2024

### Participants

**Membres présents (14)** : BADA Emilie, BADOU Guy, DAMOISEAUX Vincent, FREDERICKX Rudi, HAUSMANNE Steve, JAMAR Evelyne, LALLEMAND Jean-Christophe, LATINNE Bernard, MANGIALETTO Martine, MARECHAL Cécile, MAUGUIT Christel, OLIVIER Marguerite, SCHALENBURG Cécile, STEIGER Nicole  
**Membres excusés** : BOURGEOIS Pernelle, FRANCOIS Robert, LEGROS Dimitri, MORDANT Philippe, NAHON Sylvie VAN RANST Alain, VIATOUR Gauthier

**Pour la commune** : ROME Bernadette (agent-relais de l'ODR)

**Pour la FRW** : DELBAR Caroline et GEROUVILLE Florine, agents de développement

**Pour l'ADL** : Florence GOBLET et Emilie MASSI

**Pour le GAL** : Fabienne NYSSSEN, coordinatrice du GAL ; Martine LEKANE, chargée de mission Agriculture - Circuits courts ; Adrienne PESSER, chargée de mission Cohésion sociale ; Olivia LERUTH, chargée de mission Economie

**Excusé** : Olivier DOUPAGNE (CRMA)

### Ordre du jour

- Approbation des comptes-rendus des séances précédentes
- Présentation des partenaires et de leurs missions : CRMA, ADL, GAL
- Lien avec les projets du PCDR de Donceel
- Divers

La présentation utilisée en réunion est disponible sur le site de l'ODR :

<https://www.donceelparticipation.info/crcldr.html>

## 1. Approbation des derniers comptes-rendus

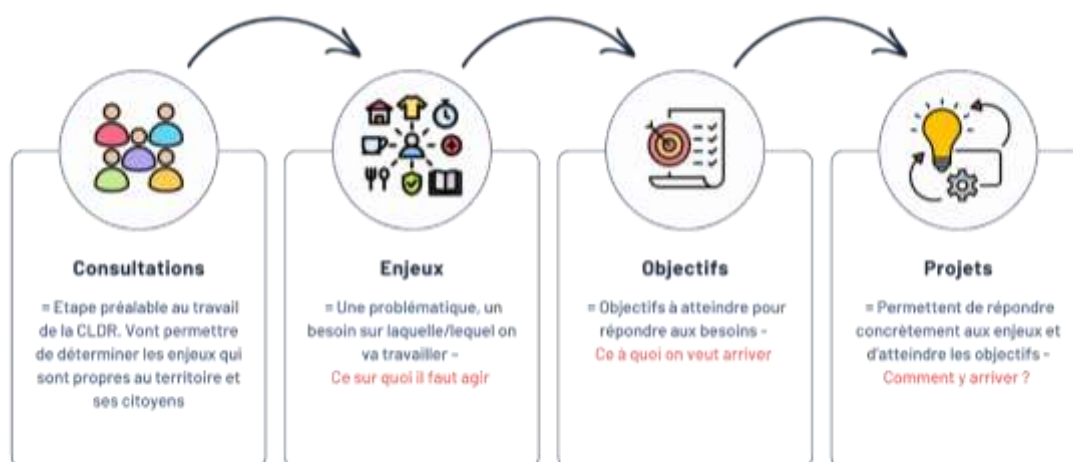
Les agents de développement de la FRW accueillent les participants dès 19h15.

L'ordre du jour est passé en revue. Les membres sont invités à faire part de leurs remarques sur les deux derniers comptes-rendus (du 16 mai et du 3 juillet).

Aucune remarque n'est formulée.

⇒ **Les comptes-rendus sont approuvés par la CLDR.**

## 2. Bref rappel – étapes clés de l'élaboration d'un PCDR



## 3. Présentation des partenaires et de leurs missions

Les agents de la FRW débutent en expliquant les différences entre un porteur et un partenaire de projet dans le cadre de l'ODR mais aussi la différence avec les pouvoirs subsidiants (qui apportent un soutien financier).

Ensuite, au moyen d'une présentation, disponible en annexe de ce compte-rendu, les rôles et missions ainsi que le territoire couvert par les trois partenaires sont présentés :

- **Contrat de rivière Meuse aval (CRMA)**  
Lien Facebook : <https://www.facebook.com/CRMA.asbl>  
Site internet : <https://www.meuseaval.be/>
- **Agence de Développement Local de Berloz-Donceel-Faimes-Geer (ADL)**  
Lien Facebook : <https://www.facebook.com/berloz.donceel.faimes.geer>  
Site internet : <https://www.berloz-donceel-faimes-geer.be/>
- **Groupe d'Action locale Jesuishesbignon.be (GAL)**  
Lien Facebook : <https://www.facebook.com/GALJesuishesbignon.be>  
Site internet : <https://jesuishesbignon.be/>



## Remarques et Questions/réponses

### *a. Contrat de rivière Meuse aval*

*Un inventaire des atteintes des cours d'eau, est-ce positif ou négatif ?*

L'inventaire pointe surtout les points noirs existants.

*Concernant le point captage dans l'inventaire : est-ce que la galerie drainante entre dans les compétences du CRMA ?*

La question a été posée au CRMA, nous reviendrons vers la CLDR lorsqu'une réponse aura été donnée. Mais de manière générale, ils interviennent aussi comme conseiller en matière d'inondation.

Sur Donceel, le CRMA est intervenu sur plusieurs dossiers :

L'appel à projet « Végétalisation à l'échelle d'un quartier » dont un dossier a été rentré pour la place Magnée, où ils ont donné leur avis pour des aménagements en lien avec les inondations. Ils sont intervenus aussi sur la digue rue de Stier.

Dans certains cas, le CRMA fait partie de comité (de suivi, de gestion, ...) et apporte son expertise pour conseiller le comité par rapport à la configuration des lieux et aux axes de ruissellement.

La cellule GISER, qui fait partie de la Région wallonne, peut aussi être consultée. Il en va de même pour Natagriwal qui agit également au niveau des inondations causées par ruissellement.

*L'entretien du cours d'eau est-ce le CRMA ?*

Non, il revient au gestionnaire du cours d'eau d'en assurer l'entretien. Selon la catégorie du cours d'eau, il s'agira de la Région, de la Province ou de la Commune.

*Une dynamique peut-elle venir de l'initiative du CRMA ?*

Oui, dans la mesure où le CRMA réalise l'inventaire des entraves sur les cours d'eau. Il peut faire remonter certaines problématiques auprès des autorités compétentes.

La commune de Donceel est une commune pilote en matière de gestion des inondations.

### *b. ADL Berloz-Donceel-Faimés-Geer*

La Wallonie impose à l'ADL de devoir rendre les communes autonomes sur les projets qui sont lancés.

L'ADL peut se positionner en tant que partenaire même si cela ne rentre pas dans le cadre strict de son plan stratégique. Elle peut soutenir des projets du PCDR qui rentrent dans ses missions.

*Pour les balades est-ce vous spécifiez les balades accessibles pour les PMR ?*

Non, pas sur la communication, mais on les connaît donc on peut répondre à la question. D'ailleurs, pour la plupart, il y a des alternatives possibles.

Il pourrait être envisagé/envisageable de réaliser des cartes spécifiques avec circuit adapté.

*Vous voyez une évolution dans la promotion des professionnels et le résultat de vos initiatives sur la Commune de Donceel ?*

Oui, de manière générale mais pas spécifiquement sur la commune de Donceel. Maintenant, le dynamisme est plus répandu et les communes sont plus convaincues et ont pris conscience du rôle de l'ADL.

*A Donceel il n'y a pas beaucoup de commerces. Doit-on travailler là-dessus et encourager le dynamisme commercial ?*

C'est une réflexion qui peut être menée avec la Commune, certaines communes ont déjà un plan économique et toutes ne veulent pas voir de gros centres commerciaux se développer. Il y a beaucoup de dynamique économique de manière plus disparate et des activités liées à la construction et au bien-être et donc ils n'ont pas de vitrine ou pignon sur rue. Il s'agit d'indépendants qui travaillent de chez eux et qui ont dès lors un numéro d'entreprise.

*c. GAL Jesuishesbignon.be*

Limite maximum pour intégrer les GAL : 80.000 habitants.

Un projet va voir le jour avec le GAL Burdinale-Mehaigne pour apporter plus d'inclusivité sur le territoire (PMR, public précarisé).

*Donceel a-t-elle déjà adhérer aux différents projets ?*

Oui, ce seront des actions qui seront menées également sur Donceel.

*Au niveau du projet « Accompagner les riverains afin de réduire la vulnérabilité de leur parcelle face aux inondations et aux coulées boueuses », est-ce que la CCATM sera consultée ?*

Oui, toutes les CCATM de toutes les communes du territoire du GAL seront consultées. Quand le volet accompagnement des riverains débutera le GAL reviendra vers les différentes CCATM. Le diagnostic sera réalisé par un bureau spécialisé, le GAL n'a pas la compétence pour faire ce diagnostic.

La Commune de Donceel a déjà fait un travail dans ce sens-là, elle ne part pas de zéro. Néanmoins, le GAL travaille sur 12 communes donc le travail doit être homogénéisé pour l'ensemble de celles-ci. Toutes les actions ne doivent pas être réalisées sur toutes les communes mais les thématiques doivent concerner l'ensemble des communes. Pour l'instant, il n'y a pas de vision précise de ce qui a déjà été fait sur chacune des communes.

C'est le CRMA qui a soumis ce volet lors de la consultation pour la programmation 2024-2027 du GAL donc il sera un partenaire privilégié pour ce projet. Le CRMA vient d'ailleurs d'engager un coordinateur « inondations ».

*Et les privés ? Auront-ils leur mot à dire ?*

Tant le diagnostic que les actions réalisées se feront sur base volontaire donc le GAL va informer de la réalisation de ce projet et les privés pourront soumettre leur candidature pour bénéficier de l'analyse et des conseils. Le GAL n'ira pas d'autorité chez les privés qui ne se manifestent pas. Des candidats, il y en aura plein.

#### **4. Lien avec les projets de la pré-liste du PCDR de Donceel**

Caroline distribue un document qui détaille quelques potentiels partenaires et porteurs de projet (annexe 1) ainsi qu'un tableau listant les projets de la pré-liste du PCDR de Donceel (annexe 2).

Florine précise qu'on ne remet pas en cause toute la liste de projets ce soir. Suite à la réunion de CLDR du 16 mai, on a pris acte qu'il manque certaines choses, tel qu'un projet sur l'agriculture mais cela sera vu dans les prochains mois.

On insiste sur la COMPLÉMENTARITE des projets et des partenaires. D'où l'importance de faire appel aux structures et projets qui existent déjà pour ne pas tout réinventer.

La CLDR est invitée à proposer d'autres partenaires en fin de présentation. D'ailleurs, le tableau (annexe 1) pointe le fait que certains projets (en gris) n'ont pour l'instant pas de partenaires identifiés.

**Pour le détail des liens entre les missions des partenaires et les projets du PCDR de Donceel, nous renvoyons le lecteur vers la présentation utilisée en réunion et jointe au présent compte-rendu.**

**Seuls figurent ci-après, les projets ayant appelé des remarques ou questions des membres de la CLDR, voire des précisions des partenaires présents.**

**1. Sensibilisation des citoyens à la préservation et au renforcement de la biodiversité**

Le GAL précise que se sont même deux fiches qui sont concernées vis-à-vis de ce projet (environnement + agriculture).



Le village du Saule  
PNBM : brochure  
Natagora Hesbaye médiane  
Gestion des pâturages

**2. Renforcement, préservation et aménagement d'espaces favorables à la biodiversité**



Le village du Saule  
Natagriwal (Aurélie Borenstein)  
PNBM  
Faune et Biotopes  
Natagora Hesbaye médiane  
Gestion des pâturages

**3. Création de zones protégées**



Le village du Saule  
Natagora Hesbaye médiane  
Gestion des pâturages

**4. Établissement d'un plan d'actions et de sensibilisation à la qualité des eaux**

/

**5. Maintien et développement des infrastructures et initiatives contre les coulées de boues et inondations**

Retirer l'ADL des partenaires car le projet est trop peu économique.

**6. Élaboration d'un Schéma de Développement Communal (SDC)**

/

**7. Information, sensibilisation, communication auprès des citoyens sur les différents types d'habitat et sur l'efficacité énergétique**

Il y a un besoin de collecte des laines en plus des huiles et des pneus.

Défi laine : projet INTERREG mais tombé à l'eau.

**8. Création de logement(s) tremplin(s)/intergénérationnel(s)**

/

**9. Création d'une maison de repos et/ou d'une résidence-services**

/

**10. Valorisation du (petit) patrimoine bâti, naturel, paysager et immatériel**



Cercle géo-historique de la Hesbaye liégeoise

Club photo (proposé comme exemple par Florine : il pourrait permettre de mettre en valeur le patrimoine au travers d'une publication ou d'autres visuels)

Maison du Tourisme Terres-de-Meuse

**11. Réaménagement de la place communale de Haneffe**



CRMA car il y a de l'eau (Yerne) sous la place.

**12. Réaménagement de la place communale de Limont**

/

**13. Réaménagement de la place magnée de Donceel**



CRMA car il y a de l'eau (Yerne) sous la place.

**14. Réaménagement de l'espace public du GAJ de Jeneffe**

/

**15. Aménagement de petits espaces conviviaux et végétalisés dans tous les villages/quartiers**

/

**16. Création d'une maison rurale**

/

**17. Création d'une maison de village**

/

**18. Aménagement d'un tiers-lieu rural**

/

**19. Aménagement d'un lieu de convivialité pour les jeunes**

GAL : Même si seuls les jeunes sont concernés par ce projet, cela fonctionnera vis-à-vis de la mission du GAL car il y a le volet inclusion.

**20. Valorisation du folklore local par l'organisation des moments conviviaux**

/

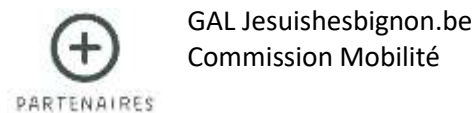
**21. Réalisation d'une étude de mobilité OU réalisation d'un Plan Communal de Mobilité (PCM)**

L'ADL réalise un circuit touristique à vélo. Ne pourrait-il pas être un partenaire de ce projet ?

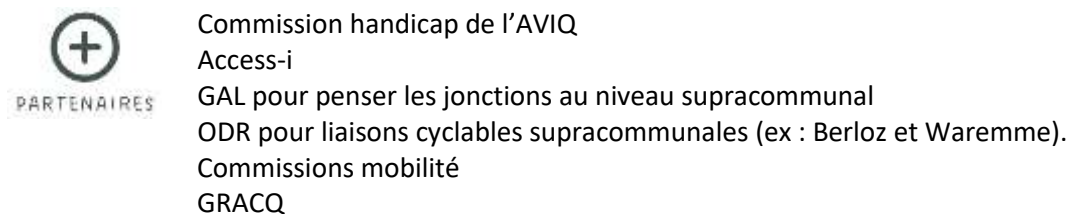
Non car il s'agit d'un projet touristique et ne concerne pas le volet mobilité. Donc l'ADL n'est pas un partenaire pertinent pour cet aspect.

La fiche projet mobilité 2018-2024 du GAL a abouti sur la réalisation d'une **carte réseau vélo utile** (<https://jesuishesbignon.be/reseaucyclable/>). Carte qui peut évoluer au fil des mois car elle est en ligne.

Commission mobilité mais un membre de CLDR et de la commission mobilité juge cette dernière trop nombriliste et trouve dès lors intéressant et pertinent de travailler à une échelle plus macroscopique. Le GAL est un partenaire intéressant pour penser les jonctions au niveau supracommunal.



## **22. Mise en œuvre les recommandations de l'étude de mobilité OU du Plan Communal de Mobilité (PCM)**



## **23. Aménagement pour la sécurité dans et entre les villages**

/

## **24. Création d'un réseau de voies lentes**

/

## **25. Soutien au partage de véhicules**

Florence Goblet (ADL) précise que le taxi social « A Voss' Service », et centralisé à Geer, est actif sur les communes de Berloz, Donceel, Geer et Fexhe. Il y a un numéro que l'on retrouve sur le site internet de toutes les communes (Berloz / Donceel / Geer / Fexhe). La commune de Faimies dispose de son propre taxi social (Mobi-Service).

Priorité aux malades ou pour les colis alimentaires, les soins, pharmacie, etc

Dans le cas présent, il y a un seul taxi social partagé sur 4 communes et avec les CPAS.

Habituellement, il y a 1 taxi pour 1 commune, voire même parfois 2 taxis / 1 commune.

Actuellement, une réflexion par rapport à l'offre culturelle est en cours car les horaires du taxi social sont très réduits.

Pas possible de l'utiliser pour aller rendre visite dans la famille.

La possibilité d'acquérir un 2<sup>ème</sup> véhicule a déjà été évoquée mais nous ne savons pas où cela en est.

*Est-il accessible pour tout le monde ?*

Oui, en théorie. L'ADL rappelle qu'il est prioritairement destiné aux personnes précarisées mais si une personne est dans une situation de handicap temporaire et que le taxi est disponible, il sera possible d'y avoir recours.

*Des personnes pensionnées ne sont pas forcément précarisées. Le taxi social peut répondre à leur demande.*

*A Liège, il y a une structure avec des bénévoles qui fait cela. TéléServiceLiège.*

Florine indique que la CLDR peut imaginer une alternative au taxi social qui permettrait de répondre à la demande. Et « tant pis » si cela ne prend pas les partenaires habituels (GAL, ADL).

**26. Sensibilisation aux déplacements sécuritaires**

/

**27. Soutien à la mise en œuvre du (futur) PAEDC et du programme POLLEC**

/

**28. Soutien aux activités intergénérationnelles**

/

**29. Soutien aux synergies entre les associations et promotion de l'engagement citoyen**

/

**30. Organisation d'échanges de services et de trocs entre les citoyens**

GAL : cela rentre aussi dans la fiche cohésion sociale

**31. Mise sur pied d'un Repair'Café**

/

**32. Organisation d'un week-end « maisons ouvertes »**

/

**33. Création d'un service de petits travaux de jardinage et d'entretien**

Fiche au plan stratégique de l'ADL.

Il s'agit du projet de prolongement du projet de taxi social relatif au brico dépannage et jardinage.

C'est une I.D.E.S.S. (« Initiatives de développement de l'emploi dans le secteur des services de proximité à finalité sociale ») -> Pour plus d'infos :

[https://economie.wallonie.be/Dvlp\\_Economique/Economie\\_sociale/IDESS/idess.html](https://economie.wallonie.be/Dvlp_Economique/Economie_sociale/IDESS/idess.html)

Cela permet d'avoir des subsides pour la gestion de cette structure.

*Même style que l'ALE ?*

Non, ici il y aurait une personne à temps plein, engagée à cette fin. Mais il y a des questions en termes d'assurance, de matériel, ...

Une autre idée serait de faire appel à des indépendants du territoire qui pourraient proposer des plages horaires moins chères à certains moments.

**34. Amélioration de la visibilité des actions du CPAS**

/

**35. Communication, information et sensibilisation sur les activités et pratiques agricoles**

/

**36. Organisation de réseautage entre agriculteurs**

*Et les Agriclubs ?*

Il s'agit de rencontres d'agriculteurs à agriculteurs et non vers les citoyens.

**37. Structuration et soutien de l'offre de produits ambulants**

/

**38. Création d'un atelier rural**

/

**39. Développement et soutien des aides (à domicile) pour les personnes âgées**

Haut Regard asbl : service de livraison de produits locaux à domicile.

Ou via organismes d'insertion socio-professionnels

**40. Mise sur pied d'une Commission Communale Consultative des Aînés (CCCA)**

Lors du GT de mars 2024, cela avait été mis de côté mais les membres de la CLDR présents demandent d'ajouter un conseil de la personne en situation de handicap (de tout type) à la liste de projets.

**41. Mise sur pied d'un Conseil communal des enfants (CCE)**

/

**42. Développement du volet « communication » de la commune**

/

**Questions et remarques générales**

*\* La fanfare ne se retrouve nulle part au niveau de la liste de projets.*

Effectivement, aucun projet n'est libellé « Aménagement d'un espace de stockage pour la fanfare ». Tout simplement car cette demande n'est pas spécifique à la fanfare. D'autres associations ont également formulé cette demande.

*\* Quand allons-nous prioriser ?*

Après les élections car on a besoin d'y voir clair en matière de composition du Collège et de la CLDR (quart communal).

La prochaine étape est de réaliser le catalogue, de « figer » les projets et de leur attribuer plus de détail (prix, partenaires, porteurs, ...)

C'est ensuite sur base du catalogue, en connaissance de cause, que la CLDR et la Commune pourront se prononcer sur l'ordre des projets et prioriser ceux-ci. Quand c'est priorisé, on peut détailler les fiches-projets du lot 1 (projets à court terme).

Il est également prévu de rouvrir la CLDR à la population, étant donné que la composition doit passer au Conseil communal début 2025.

## **5. Divers**

Avant de clôturer la réunion, Florine informe l'assemblée du lancement d'un **inventaire** pour identifier les espaces de convivialité et les espaces verts (existants ou potentiels). Cet inventaire peut être

réalisé, en autonomie, par toute personne intéressée. Il n'est pas exclusivement réservé aux membres de la CLDR. Les différentes commissions communales seront invitées à y prendre part. Un document papier sera transmis aux membres de la CLDR et des différentes commissions afin d'identifier ces endroits. La FRW a préparé un document « Consignes » qui propose des exemples afin d'aider à compléter la fiche pour chaque lieu de convivialité. Caroline ([c.delbar@frw.be](mailto:c.delbar@frw.be)) reste à disposition des membres en cas de besoin.

⇒ **L'inventaire se clôture le 30 septembre et les documents devront être transmis par voie de mail ou déposés auprès de Bernadette Rome ([bernadette.rome@donceel.be](mailto:bernadette.rome@donceel.be)) .**

Adrienne indique qu'en 2022, le GAL a réalisé un Diagnostic En Marchant. Ils ont repéré certains endroits où placer un banc pour pouvoir se reposer tout au long de l'itinéraire. Cela peut être utilisé pour cette réflexion. La FRW transmettra le document à l'Auteur de projet pour qu'elle puisse l'intégrer.

Florine précise qu'il n'est pas question de l'entretien d'espace de convivialité. Ici il s'agit d'apporter quelque chose et non d'entretenir.

Comment sait-on si l'espace est privé ou public ?

Si vous ne connaissez pas le statut de propriété ou que vous avez un doute, indiquez-le en commentaires et la Commune fera la vérification.

Déjà une idée : Espace avec balançoire fond rue Tombeux : il manque un banc.

Enfin, la **prochaine réunion** se déroulera le **mardi 5 novembre 2024**. Il ne s'agit pas d'une réunion de CLDR à proprement parler mais elle permettra de faire un retour sur l'inventaire réalisé par les citoyens.

La réunion se clôture à 22h30.

Pour le secrétariat de la CLDR,  
Caroline DELBAR et Florine GEROUVILLE

## Annexe 1

### Description des porteurs et partenaires potentiels pour les projets

(Non exhaustif)

- ADEPS :** Administration générale du Sport (Adeps). Mission de **promouvoir, organiser, encourager** et **encadrer** des activités physiques et sportives auprès de la population de Wallonie et de la Région de Bruxelles-Capitale.
- ADL :** L'Agence de Développement Local (ADL) des communes de Berloz, Donceel, Faimés et Geer est une ASBL subsidiée par la Région wallonne et les communes partenaires dans le but de promouvoir leur **développement économique et la création d'emplois** sur leur territoire. [...]  
Dans cette optique, l'Agence joue le **rôle d'interface entre les différents acteurs économiques, sociaux, culturels et administratifs** du territoire tout en encourageant la création de projets porteurs d'emploi.
- AIDE :** Association intercommunale pour le démergement et l'épuration des communes de la province de Liège (gestion des eaux usées).
- AIS'baye :** L'AISbaye, Agence Immobilière Sociale en Hesbaye, a pour mission de promouvoir et de faciliter l'accès au logement décent pour les personnes en difficulté.
- BeWapp :** Be WaPP est une association sans but lucratif créée par Fost Plus, Fevia Wallonie et Comeos. Elle est le fruit d'un accord de partenariat entre la Wallonie et les entreprises qui mettent des produits emballés sur le marché belge. Cet accord de partenariat vise à prévenir et à réduire les incivilités ayant un impact négatif sur la propreté publique et le cadre de vie en Wallonie, notamment les abandons de déchets dans l'espace public. L'asbl est financée par Fost Plus.  
Be WaPP développe et met en œuvre chaque année un large programme d'actions articulé autour de 4 enjeux : l'expertise et le partage des connaissances, les synergies et la mobilisation des différents acteurs impliqués ou concernés par l'espace public, le changement de comportement y compris la sensibilisation, l'éducation et la répression, ainsi que l'économie circulaire visant une valorisation maximale des déchets provenant de l'espace public. Ce programme s'inscrit pleinement dans les objectifs fixés par la Wallonie au travers du Plan wallon des Déchets-Ressources.  
L'objectif est de mettre tous les moyens en œuvre pour atteindre une réduction significative des déchets sauvages et dépôts clandestins dans l'espace public avec, pour conséquence, l'amélioration du vivre ensemble, le renforcement de l'attractivité du territoire, la préservation de l'environnement et la diminution des coûts sociétaux qui y sont liés.
- CCATM :** Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité (CCATM). Dans le souci d'une plus large participation de la population à la gestion de leur cadre de vie, le CoDT prévoit la possibilité pour les autorités communales de créer des Commissions consultatives communales d'aménagement du territoire et de mobilité (CCATM).  
La CCATM est un organe consultatif permettant une plus large participation de la population à la gestion de leur cadre de vie. Elle peut ou doit être consultée par les autorités locales pour certaines matières. Ainsi, l'avis de la CCATM est requis pour les documents communaux d'aménagement (SCD, SDPC, SOL, GCU), pour l'évaluation des incidences sur l'environnement, la rénovation urbaine, les périmètres de remembrement urbain, les

périmètres de sites à réaménager, etc. En d'autres matières, la consultation de la CCATM est facultative (demandes de permis d'urbanisme, révision de plan de secteur, etc.) La commission peut aussi, d'initiative, rendre des avis aux autorités communales sur l'évolution des idées et des principes dans ces matières et sur les enjeux et les objectifs du développement territorial local.

**Chambre de commerce :** La création d'une chambre de commerce est une initiative prise à l'**initiative d'entrepreneurs** désireux de travailler ensemble, de développer leur région, de défendre leurs intérêts. Les chambres de commerce aident les entreprises à faire face ensemble à des problèmes qu'elles ne pourraient résoudre individuellement. Les chambres de commerce sont administrées **par des entrepreneurs**, mais au bénéfice de l'activité économique en général et du développement économique de la région plutôt que des intérêts individuels.

**Cirkwi :** Avec l'application Cirkwi, il y a toujours quelque chose à découvrir où que vous soyez. Découvrez les meilleures choses à voir et à faire autour de vous au travers de plus de 300 000 lieux d'intérêt et de 40 000 itinéraires touristiques et balades en France et en Belgique.

- Embarquez ces contenus (cartes, textes, photos...) sur votre smartphone afin de les utiliser sans connexion internet
- Laissez vous guider lors de vos balades par notre carte GPS
- Soyez averti lorsque vous approchez d'un lieu qui vous intéresse
- Partagez vos découvertes avec vos amis

**CLDR :** La CLDR, organe consultatif, est le lieu de l'expression citoyenne, du débat démocratique. Sa composition reflète la population et assure une représentativité de celle-ci selon différents critères. Cette Commission est constituée pour toute la durée de l'Opération de Développement Rural. En tant que relais auprès de la population, les membres de la CLDR ont pour tâche d'assurer la circulation de l'information qui concerne l'Opération de Développement Rural. Les idées et avis que les membres de la CLDR émettent sont discutés en assemblée afin de représenter au mieux l'intérêt collectif. De ces avis découlent des décisions concernant l'avenir de la commune et de ses habitants. Ainsi, pendant l'élaboration du Programme Communal de Développement Rural, la CLDR est associée aux différentes phases de réflexion. C'est elle qui approuve l'avant-projet de PCDR, qu'elle soumettra ensuite au vote du Conseil Communal. Une fois le PCDR approuvé par le Gouvernement Wallon, les membres de la CLDR ont pour tâche d'assurer le suivi des projets, en veillant au respect du processus de concertation. La CLDR est également amenée à accompagner l'exécution des projets en cours et à affiner les projets à venir en précisant la manière concrète de les mener.

**Comité de quartier :** Un Comité de Quartier c'est avant tout un rassemblement citoyen ! C'est l'aventure de plusieurs voisins, riverains qui décident de se structurer pour un objectif commun : améliorer le cadre de vie de leur quartier pour améliorer la convivialité et la qualité de vie de l'ensemble des habitants. La création d'un Comité de Quartier a souvent comme point de départ une réaction à un projet nuisible, une réaction face à la détérioration d'une situation existante ou tout simplement l'envie de créer un projet ou d'organiser une fête de quartier. Avec la création d'un Comité de Quartier, vous disposez d'une structure qui sert de lieu de rencontre où chaque habitant peut s'exprimer démocratiquement. Cette structure peut aussi être le relais de diverses revendications ou propositions à transmettre aux autorités tout en leur donnant une assise collective et un ancrage local.

- CPAS :** Le CPAS a pour mission d'assurer l'aide sociale nécessaire aux personnes et aux familles qui ne bénéficient d'aucune ressource ou de ressources insuffisantes. Cette aide permet à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine. L'aide peut être financière, matérielle ou psychologique.
- CRMA :** Contrat de rivière Meuse aval : Notre mission principale est de rassembler tous les acteurs de la rivière pour mettre en place une gestion intégrée du bassin-versant. Concertation, sensibilisation et participation sont les moteurs d'un Contrat de Rivière. Les missions d'un Contrat de Rivière sont multiples : réaliser un inventaire des atteintes aux cours d'eau, promouvoir et contribuer à une gestion globale et intégrée du cycle de l'eau, informer et sensibiliser les acteurs locaux et la population, contribuer à la mise en place des plans de gestion de l'eau par district hydrographique, collaborer à des initiatives régionales (tels le plan PLUIES, les PCDN ou encore les CRIE) et élaborer les différents protocoles d'accord [Arrêté du Gouvernement wallon du 13 novembre 2008].
- Écopasseur-euse :** C'est un conseiller, en énergie, en logement et en développement durable, qui peut vous aider à trouver les solutions les plus adéquates pour diminuer votre facture de gaz et d'électricité, améliorer le confort de votre habitation, et vous soutenir dans des projets citoyens en matière d'énergies renouvelables, ceci pour les particuliers comme pour le patrimoine communal.
- DNF :** Département de la Nature et des Forêts : Le DNF élabore, met en œuvre et assure le suivi des politiques et réglementations en matière de forêts, de conservation de la nature, des parcs naturels, de la chasse, et de la pêche. Il contrôle le respect de ces politiques et réglementations. Il gère les forêts publiques et les réserves naturelles domaniales. En matière d'espaces verts, il soutient les communes dans leurs aménagements et gère les parcs domaniaux.
- Fondation Roi Baudouin :** Depuis plus de 45 ans, la Fondation Roi Baudouin agit en faveur de l'intérêt général, en collaboration avec de nombreux partenaires, experts et donateurs. Notre action vise à produire des changements durables et positifs dans la société, en Belgique, en Europe et ailleurs dans le monde. Grâce au soutien que nous leur procurons, nous renforçons les organisations et les citoyens qui contribuent à l'avènement d'une société meilleure. Nous encourageons la philanthropie et accompagnons les particuliers et entreprises qui veulent s'engager pour un monde meilleur. La Fondation Roi Baudouin dispose d'un capital propre et d'organes de gouvernance indépendants représentant le pluralisme de la société.
- FRW :** La Fondation rurale de Wallonie est un organisme indépendant qui accompagne les communes dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur opération de développement rural.
- FRW via l'appel à projets Biodiversité :** La Fondation rurale de Wallonie dispose d'une équipe entièrement consacrée à la guidance des projets répondant au subside BiodiverCité de la Région wallonne.
- GAL JeSuisHesbignon :** Le Groupe d'Action Locale (GAL) « Jesuishesbignon.be » est le fruit d'un partenariat public/privé entre 11 communes de Hesbaye, des associations, des structures

privées et des citoyens. Actif sur le territoire de ces 11 communes, le GAL a pour objectif principal de développer des projets afin d'améliorer l'identité Hesbignonne et la qualité de vie en milieu rural.

Nos priorités : développer une mobilité innovante, gérer les eaux pluviales pour réduire les inondations, favoriser un environnement naturel riche et diversifié, améliorer la qualité de vie de nos aînés, encourager une agriculture durable, développer une économie locale, et favoriser la transition énergétique.

Les communes engagées sont Amay, Berloz, Donceel, Faimés, Fexhe-le-Haut-Clocher, Geer, Oreye, Remicourt, Verlaine, Villers-le-Bouillet, et de Waremme.

**GRACQ:** Le GRACQ – *Groupe de Recherche et d'Action des Cyclistes Quotidiens* – représente les usagers cyclistes en Belgique francophone et défend leurs intérêts. Le GRACQ est une association sans appartenance politique et sans but lucratif, mais c'est aussi et surtout une association citoyenne, composée à 99% de bénévoles.

**GT nature :** Groupe de travail dédié à la nature. Il rassemble des volontaires désireux de s'impliquer dans des *actions* relatives à la nature ou à la biodiversité sur leur territoire communal. Un tel groupe de travail peut se réunir régulièrement ou sporadiquement. Ce groupe peut être animé par la Commune, par un organisme d'accompagnement tel que la FRW ou en toute autonomie (avec une communication régulière avec la Commune).

**Home waremmien :** Habitat Solidaire de Hesbaye : Association de construction et de gestion de logements sociaux à Waremme, dont les missions sont

- Gérer et louer des logements aux personnes les plus précarisées et aux revenus moyens.
- Construire des logements destinés à la location ou à la vente.
- Acquérir et rénover des logements en vue de les louer.
- Accueillir et informer les candidats-locataires et locataires
- Accompagner ces personnes dans les démarches sociales et les orienter vers les services compétents.

**HOPLR :** Application visant à favoriser l'entraide et la cohésion sociale. HOPLR est un réseau fermé, limité aux habitants d'un même quartier. Tous les membres d'un groupe sont voisins, de près ou de loin. Les discussions et les échanges qui s'y font sont donc essentiellement centrés sur la vie locale.

**Infrasports :** La direction des Infrastructures sportives, plus connue sous la dénomination « Infrasports », octroie des subsides aux clubs et aux pouvoirs locaux pour la construction ou la rénovation d'infrastructures sportives, pour l'achat d'équipement sportif et de gros matériel d'entretien, ou encore pour l'organisation de manifestations sportives.

La direction instruit, contrôle et liquide les subventions.

Outre ces missions de base, la direction conseille et accompagne les demandeurs de subsides en vue de mettre en œuvre des infrastructures sportives de qualité.

**Kick asbl :** Association sans but lucratif ayant pour ambition de mettre ses forces et connaissances au service des communautés locales pour faire de la Belgique un pays exemplaire en matière de régénération de la biodiversité d'ici 2040.

Mission : Commune par commune, Kick mobilise et tisse du lien entre tous les acteurs et actrices d'un même territoire afin de définir ensemble des solutions concrètes et des actions mesurables pour lutter contre les causes d'érosion de la biodiversité.

**Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux :** La Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux (LRBPO) œuvre depuis 1922 pour l'étude et la protection des oiseaux et de la faune sauvage. Parmi ses nombreuses activités, la Ligue s'est fixée quatre objectifs pour ces prochaines années :

- Aider la faune sauvage en danger
- Militer pour améliorer la législation de protection de la biodiversité
- Sensibiliser à la beauté de notre environnement et à sa protection
- Préserver la nature, notre environnement est en danger, il doit être protégé.

**MCH (Meuse-Condroz-Hesbaye) :** Depuis plus de 50 ans, l'asbl MCH, connue aussi sous le nom de Meuse - Condroz - Hesbaye, a pour vocation de venir en aide aux entreprises de l'arrondissement Huy-Waremme, vaste territoire de la Province de Liège qui s'étend sur **31 communes** cotisantes.

Au fil des années, MCH s'est spécialisé dans la **constitution de dossiers** en vue d'obtenir des **aides publiques** (prime à l'investissement, prime à l'emploi - SESAM,...), créneau pour lequel l'association est devenue LA référence en Wallonie. Ce service ne s'adresse donc pas uniquement aux entreprises de l'arrondissement mais à toutes les **entreprises de la Région wallonne**. Concrètement, si un indépendant envisage d'**investir** et/ou d'**engager** du personnel, MCH s'occupe de :

- recueillir les informations relatives à l'activité ;
- analyser rapidement si l'entreprise répond aux conditions d'octroi de la prime souhaitée ;
- constituer et introduire le dossier de demande de prime ;
- assurer le suivi auprès des administrations compétentes ;
- procéder à l'activation de la prime, une fois l'accord obtenu.

Ainsi, l'entrepreneur maximise ses chances d'obtenir les primes souhaitées et optimise les montants perçus tout en se consacrant entièrement à son métier.

**Natagora :** Le but de Natagora est de protéger la nature près de chez vous, en Wallonie et à Bruxelles. Avec un grand objectif : redéployer la biodiversité, en équilibre avec les activités humaines. Nous mettons quatre axes en avant : la protection, à travers la gestion de réserves naturelles, l'étude, pour mieux connaître les différentes espèces, l'implication, pour interpeller les décideurs et l'éducation, pour former des acteurs responsables.

**Natagriwal :** L'asbl Natagriwal a pour rôle d'informer, conseiller et encadrer les agriculteur-riche-s, les forestier-ère-s et les propriétaires publics ou privés au sujet du **programme agroenvironnemental et climatique**, du **réseau écologique Natura 2000** et de la **plantation d'arbres et haies** indigènes.

**PCS :** Plan de cohésion sociale : La cohésion sociale est définie comme l'ensemble des processus, individuels et collectifs qui contribuent à assurer à chacun l'égalité des chances et des conditions, l'équité et l'accès aux droits fondamentaux et au bien-être économique, social et culturel, et qui visent à construire ensemble une société solidaire et coresponsable pour le bien-être de tous.

**Le PCS poursuit deux objectifs**, à savoir réduire la précarité et les inégalités en favorisant l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux et contribuer à la construction d'une société solidaire et coresponsable pour le bien-être de tous.

**SPGE :** La Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE) est une société anonyme de droit public mise en place par la Région wallonne en 1999. Sa mission essentielle est d'assurer la

coordination et le financement du secteur de l'eau en Wallonie. En concertation avec les autres partenaires de l'eau, elle s'occupe prioritairement de l'assainissement des eaux usées (de l'égout à la station d'épuration) et de la protection des captages.

**SPI :** Société coopérative, intercommunale pure, Spi aide les communes à transformer et (a)ménager leur territoire et les entreprises à s'implanter dans les meilleures conditions.

**SPW :** Le Service public de Wallonie (SPW) apporte son expertise au Gouvernement wallon et met en œuvre ses politiques en exerçant les missions d'intérêt général qu'il lui confie. L'administration wallonne constitue également la première interface entre les institutions régionales et le citoyen, les entreprises, les associations. Au travers des multiples actions menées et des mesures mises en œuvre dans le cadre des compétences régionales, le SPW se révèle également un partenaire incontournable des Pouvoirs locaux (Communes).

**Annexe 2 - Lien entre les projets de la pré-liste du PCDR de Donceel et les 3 partenaires présentés le 28 août 2024 à la CLDR**

N°	Intitulé	ADL	Remarques	CRMA	Remarques	GAL jsh.be	Remarques
1	Sensibilisation des citoyens à la préservation et au renforcement de la biodiversité				Contenu de panneaux didactiques, ateliers, convention « invasives », bonnes pratiques déchets verts		Fiche environnement du GAL : développer le réseau écologique en plaine agricole + accompagnement des riverains vis-à-vis des inondations et développement de la biodiversité
2	Renforcement, préservation et aménagement d'espaces favorables à la biodiversité						Fiche agriculture du GAL : Préserver les éleveurs sur le territoire pour prairies permanentes, agroécologie, plantation de haies, GAA (=Groupe d'Agriculteurs en Agroécologie) Fiche environnement du GAL : Impulser des mesures agri environnementales pour accueillir la biodiversité et le bruant
3	Création de zones protégées						
4	Établissement d'un plan d'actions et de sensibilisation à la qualité des eaux				Projet CRMA : Ici commence la mer (pour les écoles durant les JWE) Monepuration.be Actions durant les JWE (ex: Lagunage chez un citoyen) Opération rivières propres (mars 2025 à Donceel)		
5	Maintien et développement des infrastructures et initiatives contre les coulées de boues et inondations	<i>Pas d'actions pour l'instant mais intérêt</i>		<i>Pas d'actions pour l'instant mais intérêt</i>	Mettre en place un groupe qui recenserait et réaménagerait les fascines serait intéressant.		Existe des documents et livrets spécifiques à Donceel : Fascicule coulées de boue Fiche agriculture du GAL : 1) Promotion des pratiques durables 2) Soutenir le développement des filières 3) Sensibilisation à la consommation locale Développement de commissions agri-rurales en partenariat avec des structures existantes
6	Élaboration d'un Schéma de Développement Communal (SDC)						
7	Information, sensibilisation, communication auprès des citoyens sur les différents types d'habitat et sur l'efficacité énergétique		Pour l'instant : Efficacité énergétique des entreprises. (Quid dans prochaine programmation?)				
8	Création de logement(s) tremplin(s)/intergénérationnel(s)						Fiche cohésion sociale : action 4 --> visée intergénérationnelle
9	Création d'une maison de repos et/ou d'une résidence-services						Fiche cohésion sociale : action 4 --> visée intergénérationnelle Existence du "Réseau Bien vieillir" sur Huy-Waremme
10	Valorisation du (petit) patrimoine bâti, naturel, paysager et immatériel		Projet Donceel en balade prévu en 2025 (balades : contée, ludique, nature)		CCN : Balade autour de l'Yerne		Fiche cohésion sociale --> lien avec la transmission immatérielle, balade contée et chantier participatif + GAL intéressé par balade ludique de l'ADL
11	Réaménagement de la place communale de Haneffe						
12	Réaménagement de la place communale de Limont						
13	Réaménagement de la place magnée de Donceel						

14	Réaménagement de l'espace public du GAJ de Jeneffe					
15	Aménagement de petits espaces conviviaux et végétalisés dans tous les villages/quartiers					
16	Création d'une maison rurale	<i>Pas d'actions pour l'instant mais intérêt</i>	Eventuellement pour l'accueil d'activités économiques. ADL partenaire si pop up store, couveuse d'entreprise, conférences, réunions ...			Fiche cohésion sociale : volet intergénérationnel
17	Création d'une maison de village	<i>Pas d'actions pour l'instant mais intérêt</i>	Eventuellement pour l'accueil d'activités économiques			
18	Aménagement d'un tiers-lieu rural	<i>Pas d'actions pour l'instant mais intérêt</i>	Idem projet 16			
19	Aménagement d'un lieu de convivialité pour les jeunes		ADL ok si au moins une activité économique (ex: cafeteria, location de vélos, ...)			Fiche cohésion sociale
20	Valorisation du folklore local par l'organisation des moments conviviaux					Centre Culturel de Remicourt souhaite s'étendre sur d'autres communes. Retenter l'expérience pour Donceel?
21	Réalisation d'une étude de mobilité OU réalisation d'un Plan Communal de Mobilité (PCM)					Le GAL a réalisé un DEM (Diagnostic En Marchant) avec les aînés.
22	Mise en œuvre les recommandations de l'étude de mobilité OU du Plan Communal de Mobilité (PCM)					Fiche mobilité : Mobilité Durable Supracommunale : 3e axe : développer une action pilote (ex: prête moi ta rue).
23	Aménagement pour la sécurité dans et entre les villages					Carte Réseau Vélo Utile
24	Création d'un réseau de voies lentes					Fiche Mobilité
25	Soutien au partage de véhicules					Taxi social --> Fiche cohésion sociale
26	Sensibilisation aux déplacements sécuritaires					Fiche cohésion sociale
27	Soutien à la mise en œuvre du (futur) PAEDC et du programme POLLEC					
28	Soutien aux activités intergénérationnelles					Soutenir et dynamiser des réseaux de convivialité et de solidarité. Mettre en valeur des initiatives inspirantes et innovantes duplicables. Ex: bar à soupe à Verlaine (cohésion sociale + circuit court)
29	Soutien aux synergies entre les associations et promotion de l'engagement citoyen					Fiche cohésion sociale
30	Organisation d'échanges de services et de trocs entre les citoyens					
31	Mise sur pied d'un Repair'Café	<i>Pas d'actions pour l'instant mais intérêt</i>				Développement des Repair'Café sur le territoire
32	Organisation d'un week-end « maisons ouvertes »					

33	Création d'un service de petits travaux de jardinage et d'entretien		Service de bricolage, dépannage et jardinage au sein de A VOSS SERVICE (dont taxi social)			
34	Amélioration de la visibilité des actions du CPAS					
35	Communication, information et sensibilisation sur les activités et pratiques agricoles		Portraits d'agriculteurs locaux en 2025 via calendrier (< 2025), événement de découverte du métier d'agriculteur (< 2026)			Fiche agriculture
36	Organisation de réseautage entre agriculteurs		Agriclubs			Fiche agriculture Agriclubs
37	Structuration et soutien de l'offre de produits ambulants		Correspond à l'objectif poursuivi par les marchés locaux --> renforcer le commerce de proximité Projet autour des foodtrucks (boulangerie)			Fiche économie : 1) Développement de l'économie locale via l'emploi 2) Impulser la consommation locale 3) Construire une identité hesbignonne avec d'autres GAL Organisation d'un salon (alimentaire ou non-alimentaire)
38	Création d'un atelier rural					
39	Développement et soutien des aides (à domicile) pour les personnes âgées	<i>Pas d'actions pour l'instant mais intérêt</i>	<i>Prochaine programmation</i>			Suite du GAL Amis des Aînés Action 5 : public senior
40	Mise sur pied d'une Commission Communale Consultative des Aînés (CCCA)					Fiche cohésion sociale
41	Mise sur pied d'un Conseil communal des enfants (CCE)					Fiche cohésion sociale
42	Développement du volet « communication » de la commune					Chargé de communication engagé par le GAL Installation d'un conseil de politique alimentaire (sur projet de tiers-lieu rural) Installation d'une halle des producteurs à Huy